



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU CLIC 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 SEPTEMBRE 2020

Les orientations budgétaires pour 2021 :

En 2021, le CLIC va poursuivre son accompagnement en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans du canton de Carquefou.

- Globalement, un budget de fonctionnement et d'investissement stable par rapport au budget 2020.
- Des recettes de fonctionnement qui augmentent légèrement par rapport à l'année 2020, du fait de l'accroissement du nombre de personnes âgées sur l'ensemble du canton de Carquefou :
 - Une réflexion est en cours au niveau de Nantes Métropole pour calculer la subvention des CLIC
 - A noter également, une augmentation de la participation des communes en lien avec l'accroissement de la population de plus de 60 ans (+ 3,07 % au total).

Incidences pour chacune des communes :

- Carquefou :	+ 6,38 %
- Mauves-sur-Loire :	+ 0,90 %
- Sainte-Luce-sur-Loire :	- 1,86 %
- Thouaré-sur-Loire :	+ 4,35 %

- Le nombre d'évaluations PAP CARSAT et CMCAS devrait rester relativement stable par rapport aux prévisions de 2020

Les dépenses d'investissement :

Le CLIC n'a aucun engagement pluriannuel, aucun emprunt et donc aucune dette

- Aucune dépense d'investissement n'est à prévoir

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées :

- de l'amortissement des immobilisations acquises les années précédentes

Les dépenses de fonctionnement

- En 2021, le CLIC poursuivra l'accompagnement des seniors sur les quatre communes du canton de Carquefou :
- accueil, écoute, conseil
 - évaluation et accompagnement
 - coordination des professionnels
 - mise en place d'actions de prévention

Les dépenses de fonctionnement se caractérisent par :

- les charges de personnels
- les dépenses courantes de fonctionnement (carburant, matériel, téléphonie, frais postaux...)
- la rémunération des intervenants lors des actions collectives

Les recettes de fonctionnement

Elles se caractérisent essentiellement par :

- La participation des financeurs suivants :
 - Nantes Métropole
 - La CARSAT des Pays de la Loire
- La participation des communes calculée en fonction du nombre d'habitants de plus de 60 ans selon le recensement INSEE 2017 (évolution de + 3,07 %)
- Le paiement des évaluations PAP (Plan d'Actions Personnalisé) :
 - par la CARSAT (caisse de retraite du régime général)
 - par la CMCAS (caisse des retraités des énergies électriques et gazières)

Les Ressources Humaines

L'agent d'accueil absent depuis octobre 2019 sera remplacé à compter du 28 septembre 2020.
En 2021, seront donc présents, la responsable et l'agent d'accueil à temps plein et l'évaluatrice dont le contrat à temps non complet sera reconduit.

Effectifs C.L.I.C.

	Au 01/01/2018	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
Nombre d'agents permanents au tableau des effectifs	2	2	2,5
En ETP (hors postes vacants)	2	2	2,5
Non titulaires permanents (en ETP)	0	0	0,5
Total ETP	2	2	2,5